

Adolescent

Pour répondre aux besoins de vos enfants sur l'éducation, la prévention, la santé, le Département vous guide pour la recherche de stage et soutient la formation en apprentissage.

La maison des ados

La Maison des ados est un lieu chaleureux et ouvert, où l'accès est libre, gratuit et confidentiel, pour se confier sans tabou, ni gêne et être rassuré.e.

Les parents d'adolescents qui ont besoin d'être soutenus et rassurés dans leurs fonctions et compétences parentales peuvent s'adresser à la Maison des adolescents.

Ils y trouveront à Mâcon ou Chalon-sur-Saône, une écoute professionnelle, neutre et bienveillante, à l'occasion de rencontres individuelles ou d'échanges avec d'autres parents, encadrés par les accueillants de l'équipe pluridisciplinaire.

Plateforme de stage 3^e

Quand on arrive en 3^e, il n'est pas toujours facile de trouver un stage d'observation en milieu professionnel. En partenariat avec l'Éducation nationale, le Département de Saône-et-Loire a créé une plate-forme interactive pour aider les collégiens dans leurs recherches.

Un stage pour chacun !

Parmi les stages proposés, de nombreux champs professionnels sont répertoriés :

- > commerce,
- > administratif
- > gestion de gîtes,
- > informatique,
- > animalier,
- > communication,
- > technique,
- > social (*maisons de retraite, centres de santé...*),
- > espaces verts,
- > culture (bibliothèques, musées...)
- > artisanat (*création de bijoux, coiffure...*),
- > distribution courrier-colis (*groupe la Poste*),

- > mécanique,
- > sport
- > animateur radio,
- > librairie...

Pour aider les collégiens à trouver un stage dans le domaine qui leur correspond, le Département a mis en place une rubrique interactive proposant de nombreuses offres de stage à pourvoir.

[Voir les offres de stages](#)

Apprentissage

Choisir l'apprentissage, c'est opter pour une formation sanctionnée par un diplôme en alternance avec l'exercice d'un métier rémunéré afin de mettre en pratique les compétences théoriques acquises et découvrir le monde professionnel.

Le Département recrute !

Le Département de Saône-et-Loire soutient cette formation en proposant des postes d'apprentis au sein même de la collectivité.

Le contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé exécuté en alternance. Sa durée est au moins égale à celle du cycle de formation suivie par l'apprenti.e (*en principe 2 ans, mais elle peut varier de 1 à 3 ans*). En cas d'échec à l'examen, l'apprentissage peut être prolongé pour une durée de 1 an au plus, non renouvelable.

Pour une personne handicapée, la prolongation est renouvelable si son état de santé l'exige. Pendant les deux premiers mois, le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, sans obligation de motivation et sans préavis ni indemnités.

Les conditions d'accès

L'apprenti.e doit être âgé entre 16 à 25 ans au début du contrat mais des dérogations sont possibles. Pour les personnes en situation de handicap, il n'y a pas de limite d'âge.

Les conditions de travail

Le temps de travail pour un apprenti est de 35 heures. Il bénéficie de jours de congé ainsi que de congés exceptionnels pour préparer l'examen ou se rendre à l'épreuve.

La rémunération

L'apprenti.e est rémunéré.e selon un pourcentage du SMIC qui prend en compte son âge, le niveau du diplôme préparé et l'ancienneté dans le contrat.

Type de diplôme préparé

- > CAP/BEP,
- > Bac professionnel,
- > BTS,
- > BPJEPS,
- > Diplôme universitaire.

<https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-faire-pour-vous/vous-etes-parents/etre-parent/adolescent>



Département
de Saône-et-Loire